

## Procédures judiciaires/Rencontre procureur de Libreville-Officiers de police judiciaire (OPJ)

# Les enquêteurs placés devant leurs responsabilités

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LE procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, Olivier N'Zahou, a convoqué les Officiers de police judiciaire (OPJ), samedi dernier, à la salle des conférences de l'immeuble Arambo. Il s'agissait pour le premier responsable du parquet de rappeler aux uns et aux autres leurs responsabilités dans le cadre du travail à eux dévolu. Relativement à l'usage des procès-verbaux, Olivier N'Zahou a remis à la mémoire des

enquêteurs la disposition du Code de procédure pénale selon laquelle le ministère public en est le seul dépositaire. « *Après l'enquête, les procès-verbaux sont déférés au ministère public. Lui seul est garant de l'opportunité des poursuites ou encore du classement ou pas des dossiers* », a confié l'OPJ en chef à ses interlocuteurs, réunis en grand nombre à Arambo. Le procureur de la République a également mis à profit cette rencontre pour dénoncer le fait que les enquêtes n'étaient pas bien diligentes depuis un certain temps. Mais aussi, qu'il y avait beaucoup de couacs dans la manifestation de



Le procureur de Libreville, Olivier N'Zahou, lors d'une précédente communication.

la vérité. Aussi, M. Olivier N'Zahou a-t-il rappelé aux agents en charge des investigations le rôle qui leur est primordiallement dévolu. A savoir celui de poursuivre les infractions à la loi pénale et non celles de type civil, qui ne sont pas de leur compétence. Face à certains dérapages, à l'instar des gardes à vue arbitraires, le premier responsable du parquet a, par ailleurs, invité les victimes de tels abus à se retourner contre leurs auteurs en saisissant les instances judiciaires habilitées. Donc de poursuivre à leur tour les OPJ présumés malveillants.

## Enseignement supérieur/Conseil d'administration de l'Université des sciences de la santé (USS)

# Le recteur sollicite une rallonge budgétaire



Guy Serge Bignoumba, SG du ministère de l'Enseignement supérieur, rassure quant à la construction d'un amphithéâtre.



Pr Jean Bruno Boguikouma, recteur de l'USS, sollicite une rallonge budgétaire pour l'achèvement des activités de cet établissement.

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

LE fonctionnement de l'Université des sciences de la santé (USS) a été ausculté hier, lundi 13 mai, à la faveur de son 9<sup>e</sup> conseil d'administration. Représentant le ministre d'Etat empêché, c'est le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, Guy-Serge Bignoumba, qui a présidé les travaux. En présence de l'édile de la commune d'Owendo, Jeanne Mbagou, du recteur de cette université, Pr Jean Bruno Boguikouma, et des autres membres du conseil d'administration, sept points ont été examinés. Ensemble, les administrateurs ont étudié le bilan de clôture, le compte résultat, les annexes explicatives, le budget prévisionnel 2019, le tableau des effectifs et des emplois, le bilan académique et les questions di-

verses. Dans son état des lieux, le recteur de l'USS a déploré la faiblesse de la contribution financière de l'Etat pour 2019, qui est de près de 900 millions francs ; tandis que celle espérée, pour la mise en œuvre du projet plan stratégique triennal de gouvernance institutionnelle (2018-2021) s'élève à 1,700 milliard. L'écart, selon lui, ne permettra pas de mettre en œuvre la majorité des activités prévues. Le chef d'établissement a exprimé, durant cette rencontre, sa volonté de réforme via ce projet configuré sur des volets académique, pédagogique, de recherche et structurel. Une rallonge budgétaire a donc été sollicitée par l'autorité rectorale, en vue de parvenir à cette transformation académique avec, selon le Pr Boguikouma, « *l'ouverture des trois nouveaux établissements sur les cinq créés par Conseil de ministres du mardi 12 avril*



Les administrateurs de l'USS hier à Owendo.

2016.» Il s'agit, précisément, de l'Institut supérieur de biologie médicale (ISBM), de la Faculté de maïeutique et des soins infirmiers (FMSI) et de la Faculté de pharmacie (FP). Le point sur les prévisions budgétaires a amené à faire l'autopsie complète de cette université vieille d'une trentaine d'années. Dans ses précisions, le recteur a indiqué que le volet pédagogique qu'il propose

« *devrait inspirer l'amélioration des conditions d'enseignements, le renforcement des capacités des enseignants chercheurs et la facilitation des étudiants à l'accès aux cours par l'intermédiaire de différentes plates-formes d'échanges d'informations entre enseignants et étudiants.* » Le volet recherche doit retrouver « *la plénitude de ses capacités à travers l'achat de nouveaux équipe-*

ments, produits de laboratoires et la réfection de certains laboratoires désuets.» Pour ce qui est des structures, équipements, infrastructures et moyens roulants, le recteur déplore le fait que l'USS n'a bénéficié d'aucun achat ou construction depuis plusieurs années. Il a en outre regretté le financement tardif de certaines activités. « *Les activités dans l'année ne sont pas entièrement financées, puisque ces règlements arrivent tardivement et dans les proportions insuffisantes* », a indiqué Bouguikouma. L'autre point houleux soulevé par les membres du Conseil d'administration était relatif à la massification des effectifs, qui est un phénomène généralisé. À ce sujet, le SG de l'Enseignement supérieur a rassuré quant à la construction d'un amphithéâtre dans les plus brefs délais.

## Ici et ailleurs

### • Santé Faire respecter la loi anti-tabac

Au Booze Cooperativa, café bohème du centre d'Athènes, les cendriers bleus, comme les jeux d'échecs, font partie de la décoration. Les clients, accoudés aux longues tables de bois, peuvent sans gêne enchaîner cigarette sur cigarette malgré la loi anti-tabac votée en 2002. Le propriétaire des lieux, Nikos Louvros, y défend résolument la cigarette. Il avait même lancé en 2009 son parti pour les élections municipales en dénonçant « *le fascisme de la loi anti-tabac* ». Il n'est pas le seul. Pas moins de 72% des restaurants en Grèce sont fumeurs, un record en Europe, selon l'Eurobaromètre de 2017, dans un pays où 37% des habitants se déclarent habituellement fumeurs, la prévalence la plus élevée au sein de l'Union Européenne (UE).

### • Arts Deux œuvres de la collection de Charles Aznavour aux enchères

Deux œuvres de la collection du chanteur Charles Aznavour, dont une célèbre sculpture de Germaine Richier estimée jusqu'à 2,5 millions d'euros, seront proposées aux enchères à Paris le 4 juin, a annoncé hier à l'AFP la maison de ventes Christie's. Décédé en octobre dernier, le chanteur français était également un grand passionné d'art, souligne Christie's. Sur le thème de la taumachie, l'un des onze exemplaires de cette sculpture de Germaine Richier (1902-1959), présente dans plusieurs grands musées dont la Fondation Guggenheim à New York et le musée royal d'art moderne de Bruxelles, est au catalogue. En décembre 2017, cette sculpture a été adjugée à Paris un peu plus de 3 millions d'euros, une enchère record pour Germaine Richier, sculptrice française de renommée internationale qui a fait l'objet d'une rétrospective à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence en 1996.

### • Cinéma Doris Day est décédée

La chanteuse et actrice américaine Doris Day, notamment connue pour ses rôles dans le cinéma hollywoodien des années 1960, est décédée à l'âge de 97 ans, a annoncé hier sa fondation citée par les médias. Selon sa fondation, consacrée à la défense des animaux, Doris Day, qui souffrait d'une pneumonie, est morte à son domicile en Californie.